

**PLAN D'ACTION 2018-2020
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET
DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL**

Bilan 2018-2019

Une publication de :

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
1755, boul. René-Laennec
Laval (Québec) H7M 3L9
Téléphone : 450 688-1010
Site Web : www.lavalensante.com

Diffusion

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse : www.lavalensante.com

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2019

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
ISBN : 978-2-550-84430-3 (PDF)

Adopté par le Conseil d'administration le 19 septembre 2019.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
LE CADRE LÉGAL	5
PORTRAIT DE L'ORGANISATION ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS.....	6
ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION À RÉDUIRE LES OBSTACLES	8
PERSONNE RESPONSABLE ET GROUPE DE TRAVAIL DU PLAN D'ACTION	8
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION.....	9
PROGRAMMES, MESURES ET INITIATIVES PRISES AFIN D'AMÉLIORER LES SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES HANDICAPÉES	10
ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX SERVICES OFFERTS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES	14
IDENTIFICATION DES OBSTACLES ET MESURES RETENUES POUR L'ANNÉE 2018-2020	15
COORDONNÉES POUR JOINDRE UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION	23
CONCLUSION	24
ANNEXE 1 Organigramme CISSS.....	25
ANNEXE 2 Plan d'action DST.....	26

INTRODUCTION

Dans un souci de réduire les obstacles à l'intégration sociale des personnes vivant avec un handicap, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval s'est engagé dans une démarche afin d'identifier les principaux obstacles ainsi que les divers moyens à mettre en place pour les surmonter.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* et est soutenue par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Le CISSS de Laval en est à son deuxième plan d'action. Ce document est le reflet de la poursuite des travaux entamés dans le premier plan 2016-2018. Dans le cadre de la rédaction, nous avons intégré les nouveaux enjeux répertoriés en termes d'accessibilité par le groupe de travail qui comprend des représentants de diverses directions du CISSS de Laval et du Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL). De plus, se sont joints à cette démarche deux usagers partenaires, qui enrichissent les travaux en cours par leur contribution et leur expérience.

Toujours soucieux d'améliorer l'accessibilité aux soins et services, le CISSS de Laval continue de sensibiliser ses employés et travaille avec ses usagers et ses partenaires communautaires afin d'identifier les problématiques vécues sur le terrain pour pouvoir y remédier. Dans cet esprit, nous vous présentons le bilan des réalisations liées à ce plan d'action pour l'année 2018-2019. Nous poursuivons nos efforts dans la pleine réalisation de plan d'action 2018-2020 en 2019-2020.

LE CADRE LÉGAL

La *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., E-20.1) préconise une approche de responsabilisation. Elle se traduit notamment par de nouvelles responsabilités données à plusieurs acteurs gouvernementaux dans le but de favoriser, dans leur secteur d'activité respectif, l'intégration des personnes handicapées.

Il en est ainsi de l'article 61.1 de la loi qui prévoit que les ministères et la grande majorité des organismes publics adoptent et rendent public annuellement un plan d'action visant l'accessibilité et l'adaptation de leurs services aux personnes handicapées :

« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

L'emploi de l'expression « secteur d'activité » traduit bien la préoccupation du législateur de voir ce plan viser l'ensemble des activités. Ce plan d'action doit être élaboré sous l'angle des activités relatives à l'accomplissement de la mission et des objets, de l'exercice des devoirs et des pouvoirs (les programmes, les services, la réglementation, etc.) et les activités incidentes ou accessoires (l'embauche, l'approvisionnement, etc.).

La loi définit une personne handicapée comme « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ». Les concepts de déficience et d'incapacité réfèrent à des réalités propres au corps et à l'esprit d'une personne. Selon la classification du Réseau international sur le processus de production du handicap, celles-ci peuvent être liées, entre autres, à l'audition, à la vision, au langage, aux activités motrices, aux activités intellectuelles, à la santé mentale ou aux comportements.

PORTRAIT DE L'ORGANISATION ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le CISSS de Laval a été constitué en avril 2015 dans la foulée de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*. Il a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés et de qualité.

Le CISSS de Laval est issu de la fusion des établissements publics de la région de Laval et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval. Il comprend plus de 10 000 employés et regroupe l'ensemble des services de santé et des services sociaux offerts à la population lavalloise.

Pour assurer une véritable intégration des services offerts à la population, le CISSS de Laval est responsable de :

- Planifier, coordonner, organiser et offrir à la population de son territoire l'ensemble des services sociaux et de santé, incluant le volet santé publique;
- Garantir une planification régionale des ressources humaines;
- Assurer la prise en charge de l'ensemble de la population de son territoire, notamment les clientèles les plus vulnérables;
- Assurer une gestion de l'accès simplifié aux services;
- Établir des ententes et des modalités en précisant les responsabilités réciproques et complémentaires avec les partenaires de son réseau territorial de services (RTS) comme les médecins, les organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale, les pharmacies et les autres ressources privées, ainsi qu'avec d'autres établissements du réseau.

L'organigramme à jour du CISSS de Laval se retrouve à l'annexe 1 du présent document.

Le CISSS de Laval déploie ses activités au sein de plusieurs bâtiments (adresses), abritant chacun une ou plusieurs installations et missions :

Installations	Adresse
Appartement supervisé pour les jeunes en difficulté Cartier	333, boul. Cartier Ouest
Bâtiment administratif	238, boul. du Roi-du-Nord
Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse avenue Laval	189, avenue Laval
Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Laval	308, boul. Cartier Ouest
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de Laval	304, boul. Cartier Ouest
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de Laval (point de service)	261, boul. Sainte-Rose
Centre de réadaptation en déficience physique boulevard Cartier (Service d'aides techniques de l'Hôpital juif de réadaptation)	560, boul. Cartier Ouest
Centre de réadaptation en dépendance de Laval	312, boul. Cartier Ouest
Centre de réadaptation en dépendance Bienville	2255, rue Bienville
Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Laval	310, boul. Cartier Ouest
Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation Cartier	306, boul. Cartier Ouest
Centre de services ambulatoires de Laval	1515, boul. Chomedey
Centre de services ambulatoires en santé mentale René-Laennec	2008-2012, boul. René-Laennec
Centre d'hébergement La Pinière	4895, rue Saint-Joseph
Centre d'hébergement Sainte-Dorothée	350, boul. Samson Ouest
Centre d'hébergement Fernand-Larocque	5436, boul. Lévesque Est
CLSC de l'Ouest-de-l'Île	4250, boul. Dagenais Ouest
CLSC de Sainte-Rose, Centre d'hébergement Rose-de-Lima, GMF Sainte-Rose	280, boul. du Roi-du-Nord
CLSC des Mille-Îles	4731, boul. Lévesque Est
CLSC et GMF Universitaire du Marigot	1351, boul. des Laurentides
CLSC du Marigot, Centre d'hébergement Idola-Saint-Jean	250, boul. Cartier Ouest
CLSC du Ruisseau-Papineau	1665, rue du Couvent
CLSC du Ruisseau-Papineau, Bâtiment administratif, Service régional de santé et sécurité au travail	800, boul. Chomedey
Foyer de groupe 15 ^e Rue	210, 15 ^e Rue
Foyer de groupe pour les jeunes en difficulté d'adaptation Chartrand	8420, rue Chartrand
Foyer de groupe pour les jeunes en difficulté d'adaptation Saint-Claude	110, 11 ^e Rue
Foyer de groupe pour les jeunes en difficulté d'adaptation des Patriotes	2320, rue des Patriotes
Foyer de groupe pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Honfleur	2405, rue Honfleur
Foyer de groupe pour les jeunes en difficulté d'adaptation Lennox	1445, rue Lennox
Hôpital de la Cité-de-la-Santé, GMF Universitaire Laval	1755, boul. René-Laennec
Hôpital juif de réadaptation	3205, Place Alton-Goldbloom
Maison de la famille (CLSC des Mille-Îles)	8190, boul. Lévesque Est
Résidence Louise-Vachon	4390, boul. Saint-Martin Ouest

ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION À RÉDUIRE LES OBSTACLES

Le CISSS de Laval a la volonté de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. À cet effet, l'organisation préconise des valeurs d'inclusion, de respect et de cohérence afin que ses actions soient en harmonie avec ses rôles et responsabilités. Le CISSS de Laval s'engage à assurer la participation sociale des personnes handicapées, qu'elles soient employées, clientes ou partenaires.

PERSONNE RESPONSABLE ET GROUPE DE TRAVAIL DU PLAN D'ACTION

Monsieur Gary Stoopler, directeur des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA et DP), est désigné à titre de responsable du plan d'action pour le CISSS de Laval. Madame Patricia Piché, coordonnatrice des soins, services et programmes de 2^e ligne en déficience physique à la Direction des programmes DI-TSA et DP, a agi à titre de coordonnatrice du plan d'action. En mars 2019, la coordination du plan d'action a été transférée à Madame Geneviève Emond, adjointe au directeur des programmes DI-TSA et DP.

Un comité incluant des représentants de plusieurs directions, du Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL) ainsi qu'un employé ayant des limitations physiques collabore à l'élaboration et au suivi du plan d'action. Les membres de ce comité sont les suivants :

- Mme Stéphanie Fournier, adjointe au Directeur, Direction de la logistique;
- M. Jean-Philippe Brabant, analyste informatique, Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique – employé partenaire;
- Mme Nathalie Morin, agente de développement, Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL);
- M. Éric Lacroix, chef du service de la dotation, recrutement, PMO et gestion des carrières, Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques;
- Mme Nancy Radford, agente d'information, Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques;
- Mme France Morin, chef de la dotation en ressources résidentielles et service d'intégration au travail, Direction DI-TSA et DP;
- M. Mario Turcotte, coordonnateur des ressources matérielles, Centre de la protection de l'enfance et de la jeunesse, Direction des services techniques;
- M. Mohsen Vaez, adjoint au directeur, Direction des services techniques.

Certains mouvements ont été observés au niveau des membres du comité en 2018-2019. En plus de l'intégration de Mme Émond, deux usagers partenaires (Mme Paulette Gauvin et Mme Josée Ménard) se sont joints au comité. M. Zakaria Bousri, coordonnateur des services techniques, a remplacé M. Vaez et M. Turcotte à titre de représentant des services techniques. Mme Hélène Licour a remplacé Mme Nathalie Morin à titre de représentante du ROPPHL. M. Jean-Philippe Brabant nous a malheureusement quitté et nous sommes présentement en recrutement d'un nouvel employé partenaire afin d'enrichir notre démarche.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

En collaboration avec les membres du comité du plan d'action, la coordonnatrice du plan d'action assure le suivi de la mise en œuvre de celui-ci. Vous trouverez dans le tableau suivant les obstacles et mesures retenues pour 2018-2020. Vous serez à même de constater les réalisations faites en 2018-2019 ainsi que les objectifs et éléments résiduels pour l'année 2019-2020. Nous sommes actuellement à compléter nos négociations avec les différents syndicats ce qui nous permettra de progresser en 2019-2020 dans la réalisation du plan d'action quant aux aspects reliés à l'embauche.

Bons coups relevés en 2018-2019:

- Inclusion de deux usagères partenaires étant aux prises avec différentes situations de handicap au comité;
- Participation de 19 enfants du programme pédiatrique, aux Défi Sportif Altergo, clôturé par une cérémonie de remise de médailles à l'Hôpital juif de réadaptation (HJR);
- Diffusion du vidéo « Des fois ça gosse », en juin 2018, sur les comportements inappropriés à adopter face aux personnes en situation de handicap;
- Participation de la coordonnatrice du plan d'action à la journée de recherche «Société inclusive » le 28 septembre 2018;
- Participation de la DRHCAJ à une formation sur l'amélioration des processus d'embauche des personnes handicapées : formation donnée par le Conseil du patronat du Québec (CPQ), le regroupement des organismes spécialisés en emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH) le 21 janvier 2019;
- Participation de la coordonnatrice du plan d'action et de la représentante du ROPPHL au Forum Go pour un grand Montréal accessible le 27 février 2019 où ont été abordés, entre autres, les concepts d'accessibilité universelle et de société inclusive.

PROGRAMMES, MESURES ET INITIATIVES PRISES AFIN D'AMÉLIORER LES SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022

À la suite des investissements ministériels liés à la mise en œuvre du Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme (TSA) 2017-2022 dans la région de Laval, différentes actions ont eu lieu durant l'année pour accroître l'offre de service pour les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme et leurs proches. Ces investissements ont eu un impact positif sur les listes d'attentes et sur le nombre d'utilisateurs desservis. Au 31 mars 2019, nous notons :

- Une diminution de 28 % du nombre d'utilisateurs ayant un TSA en attente d'un premier service spécialisé;
- Une diminution de 221 % du délai moyen d'attente globale pour un premier service spécialisé en TSA depuis le début du plan en 2016-2017 (passé d'un délai d'attente de 282 jours en 2016-2017 à 87,79 jours en 2018-2019 pour une cible de 140 jours à l'entente de gestion d'imputabilité 2018-2019) ;

Trajectoire 0-100 ans

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) a entamé une transformation majeure de son organisation de service avec le dépôt en 2015 de la loi 10. Dans une ère où le partenariat entre les secteurs communautaires, publics et privés deviennent un incontournable pour offrir une réponse globale aux besoins de la population, certains concepts doivent être définis pour mettre en place des combinaisons de services répondant aux besoins de la personne et sa famille et avoir une compréhension commune du parcours de ces personnes dans leur globalité. Cet objet prioritaire provincial visait notamment l'amélioration:

- La fluidité des mécanismes de référence efficaces entre professionnels
- Les délais de réponses aux usagers;
- L'expérience des usagers;
- La pertinence des services par une meilleure adéquation avec les besoins des usagers.

Un exercice regroupant l'ensemble des directions du CISSS de Laval a mis en lumière un nombre important de portes d'entrée pour faire une demande de soins et de services au CISSS de Laval. Ce grand nombre de possibilités d'accès occasionnait : de la confusion auprès de la population qui ne savait pas où s'adresser, un dédoublement du traitement des demandes de soins et de services dans les divers guichets d'accès et créait des listes d'attente. Ces situations pouvaient entraîner comme conséquence la détérioration de l'état de santé physique ou psychologique de la personne.

C'est suite à ces constats que le CISSS de Laval a emboîté le pas pour poursuivre la vision du MSSS d'améliorer l'accès et la fluidité aux soins et services de proximité et réviser l'offre du 1er service offert.

Les travaux accomplis ont touché principalement la trajectoire d'accès aux soins et services de proximité offerts à l'interne du CISSS de Laval destinés aux usagers de tous âges, ceci incluant la clientèle présentant des situations de handicap.

La vision alimentant la transformation se libelle comme suit : « Le CISSS de Laval offre à sa population un accès aux services de proximité qui est simple, rapide, intégré, harmonisé et global. Ces services sont offerts pour répondre au besoin prioritaire de la personne tel qu'exprimé au moment de la demande d'aide. La personne exprime sa demande d'aide à un intervenant qui s'assure que le processus soit fluide, sans interruption, sans retour en arrière, sans doublon et sans transfert tout en respectant le délai prescrit.

La démarche est soutenue par 3 grands principes :

- 1) L'utilisateur est toujours au bon endroit
- 2) Au moment de la demande, l'utilisateur se voit répondre par une personne
- 3) La trajectoire de service est maintenant en deux étapes :
 - a) AAOR (accueil, analyse, orientation, référence de la clientèle) : dans un délai maximal de 10 jours la demande est Accueillie, Analysée, Orientée et Référée dans le bon service.
 - b) Une première intervention est réalisée auprès du client à l'intérieur de 30 jours de la date de la demande initiale à l'AAOR. L'évaluation des besoins est faite et une première offre de services psychosociaux généraux est mise en place.

Programme « réfléchir et agir sur mon avenir »

Une nouvelle programmation de groupe pour les usagers en attente de services au CRDITED a été créée. Le programme s'adresse aux jeunes adultes de 17 à 21 ans, présentant une DI légère ou un TSA et dont la demande de services peut être répondue par le biais d'une intervention de groupe. Cette programmation est constituée de 10 rencontres de deux heures chacune et s'adresse également aux parents de ces jeunes adultes. Lors des sessions, différents thèmes portant sur l'autonomie (mon chez-moi, hygiène personnelle, entretien domestique et déplacements dans la communauté) ainsi que l'employabilité et la connaissance de la communauté sont abordés. La dernière rencontre sert à faire un bilan et à cibler des objectifs pouvant être poursuivis à domicile par la suite.

Tout au long de l'épisode de services, les jeunes et leurs parents bénéficient de 5 visites à domicile par un éducateur spécialisé dans le but de favoriser l'intégration des notions apprises en groupe. De 3 à 5 rencontres à domicile sont également offertes après les groupes dans le but de soutenir la mise en place des objectifs ciblés à la rencontre bilan.

Programme « L'ABC du comportement des enfants ayant un TSA : des parents en action »

En collaboration avec l'Institut universitaire en DI-TSA du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, la direction des programmes de DI-TSA et DP a participé au développement d'une pratique de pointe. Celle-ci a visé l'adaptation du programme « *L'ABC du comportement* », pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans, ayant un trouble du spectre de l'autisme. Le but de ce programme de formation est de permettre aux parents d'assurer leur rôle parental en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de ceux de leur enfant ayant un TSA, et ce, en leur offrant un soutien éducatif et une assistance afin de les aider à faire face au stress parental vécu. Le programme est d'une durée de 14 semaines et composé de 9 ateliers et 5 visites à domicile. Les deux premiers groupes ont débuté en octobre 2018.

Développement de places en activités de jour pour la clientèle ayant un trouble du spectre de l'autisme

À la suite de l'investissement ministériel lié à la mise en œuvre du Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme, la direction a accordé du financement à cinq organismes communautaires de la région afin de développer des nouvelles places en activités de jour. Au total, 30 places ont été créées pour les usagers de 21 ans et plus qui ne sont plus scolarisés.

Ouverture d'une unité de soins post-aigus à l'Hôpital juif de réadaptation

Dans le cadre du projet d'amélioration de la trajectoire des usagers nécessitant des soins post-aigus, une nouvelle unité, ayant une capacité de 24 lits, a été ouverte à l'Hôpital juif de réadaptation. Depuis le mois de février 2019, l'unité reçoit des adultes ayant subi une chirurgie orthopédique qui nécessite une période de convalescence ainsi que des usagers qui sont stables médicalement, mais qui requièrent des interventions en soins infirmiers qui ne peuvent être offerts à domicile.

Mise en place d'une offre de service de réadaptation spécialisée pour les personnes victimes d'amputation traumatique ou nécessitant une revascularisation microchirurgicale d'urgence

Suites aux nouvelles orientations ministérielles concernant la trajectoire et le partage de l'offre de services aux victimes ayant subi une amputation traumatique ou nécessitant une revascularisation microchirurgicale d'urgence (VARMU), la direction des programmes de DI-TSA et DP a mis en place, en collaboration avec la direction des services multidisciplinaires, un continuum de services de réadaptation, tout en développant une offre de service de réadaptation spécialisée pour cette clientèle.

Premier déjeuner de reconnaissance des employeurs

Le 21 mars 2019, à l'occasion de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, l'équipe du service d'intégration au travail a eu le plaisir de recevoir des employeurs de la région de Laval qui favorisent l'intégration socioprofessionnelle des personnes vivant avec une DI ou un TSA. Ce premier déjeuner reconnaissance a donné la chance aux invités d'écouter le témoignage de trois personnes très inspirantes qui sont présentement en stage d'intégration socioprofessionnelle ou en emploi. Ces dernières ont exposé les bienfaits de travailler dans des entreprises de la communauté. À l'heure actuelle, 226 usagers de la direction sont intégrés au sein de 137 entreprises d'accueil.

Journée des lésions médullaires

Pour une première année, la direction a participé aux Journées québécoises des lésions médullaires du 14 au 29 mai 2018. Pour l'occasion, le 17 mai 2018, le personnel de l'équipe Trauma - Spécialisés a organisé une journée de sensibilisation, où les usagers, les employés et la population avaient l'occasion de rencontrer des organismes œuvrant auprès des personnes ayant une lésion médullaire. Plus d'une cinquantaine de participants ont pu visiter des kiosques de ces divers organismes et ainsi mieux connaître les défis auxquels sont confrontées ces personnes, de même que les mesures mises en place afin de favoriser l'inclusion des personnes à mobilité réduite dans notre société. La Société de transport de Laval était aussi présente, avec un de ces autobus adaptés, fréquentant les circuits réguliers, pour permettre aux gens d'en faire l'essai. Cette journée a également donné la parole à deux usagers de l'Hôpital juif de réadaptation vivant avec une lésion médullaire.

Salon du véhicule adapté

Le 30 septembre dernier, le stationnement de l'Hôpital juif de réadaptation accueillait la 11e édition du Salon du véhicule adapté. L'événement, organisé par l'organisme Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc), se tenait pour la première fois à Laval et a réuni plus de 145 personnes venues d'aussi loin que Victoriaville, Granby, Trois-Rivières et Mont-Tremblant. En plus des modèles de véhicules présentés par diverses entreprises, les visiteurs ont aussi pu découvrir les véhicules de membres de MÉMO-Qc, qui participaient au Salon à titre d'exposants indépendants. Les visiteurs ont également eu l'occasion de discuter avec un ergothérapeute spécialisé en adaptation automobile à l'Hôpital juif de réadaptation.

Olympiades d'été

Le 13 septembre 2018, la direction des programmes de DI-TSA et DP a mis le sport à l'honneur en tenant ses 13es Olympiades d'été. Organisée par le programme Trauma-Spécialisés, cette activité a réuni 20 usagers des programmes Trauma-Spécialisés, AVC/neurologie et santé physique. Ces derniers, suivis autant à l'interne qu'en ambulatoire à l'Hôpital juif de réadaptation, se sont affrontés, dans un esprit de franche camaraderie. Dès le début des jeux, les usagers ont eu le plaisir de voir des thérapeutes se joindre à chacune de leurs équipes composées de 5 ou 6 personnes. Afin de mettre ces intervenants au défi, ces derniers se sont vu imposer des incapacités pour la journée. Tout au long de l'après-midi, les équipes ont compétitionné dans des activités sportives adaptées. Chacun a ainsi eu l'occasion de démontrer leur habileté en matière de basketball, de hockey, de mini-golf, de fers et de parcours à obstacles. Une fois les épreuves terminées, les points ont été comptabilisés afin de déterminer l'équipe gagnante du fameux trophée Hôpital juif de réadaptation. Tout au long de l'activité, la musique et les encouragements des participants et des spectateurs ont créé une ambiance dynamique et amusante. Cette atmosphère a entraîné les participants à se dépasser et à réaliser qu'ils pouvaient encore participer à des activités sportives et s'amuser malgré leurs incapacités.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX SERVICES OFFERTS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Au cours de l'année 2018-2019, trois demandes ayant pour motif « Droit lié à un handicap » ont été reçues et traitées par le bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CISSS de Laval.

Ces demandes concernaient l'**organisation du milieu et les ressources matérielles** (Organisation spatiale/adaptation des lieux). Voici les 3 motifs de demandes :

- 1) *Signalisation pour les toilettes pour personnes handicapées à l'Hôpital Cité de la santé* : il y a présence de toilettes accessibles pour les personnes handicapées sur chaque étage. Elles doivent toutefois être mieux identifiées. Un projet de signalisation est en cours et des travaux sont projetés (voir le tableau bilan 2018-2019).
- 2) *Qualité des trottoirs à l'Hôpital Cité de la santé* : rampes d'accès et inclinaison des trottoirs sont correctes en fonction des normes pour l'accessibilité en fauteuil roulant, travaux fréquents réalisés pour aplanir les trottoirs par limage.
- 3) *Difficultés de paiement des frais de stationnement au Services des aides techniques sur la rue Cartier* (grande distance à parcourir pour les personnes en fauteuil roulant entre la borne de paiement et leur voiture pour aller y porter le billet de stationnement) : hauteur de la borne de paiement modifiée afin d'être accessible, évaluation de la possibilité de mettre une guérite, mais ceci est injustifié en fonction du nombre de places et de la configuration du stationnement à cette installation.

Après analyse du bureau du commissaire, aucune recommandation ou engagement particulier n'a été émis.

IDENTIFICATION DES OBSTACLES ET MESURES RETENUES POUR L'ANNÉE 2018-2020

Domaines de services	Obstacles identifiés	Objectifs	Mesures à prendre	Responsable	Échéancier	Indicateurs de résultat	Bilan 2018-2019
Communications	Méconnaissance des gestionnaires, du personnel et des médecins en ce qui a trait à leurs responsabilités face à l'accessibilité des soins et services.	Sensibiliser les gestionnaires, le personnel et les médecins à l'importance de l'accessibilité des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> Plan de communication bisannuel présentant les différentes actions de communication à mettre en place. 	DRHCAJ (Service des communications) / Coordonnatrice du plan d'action	En continu	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de plans de communication produits Nombre d'articles publiés dans le journal le Lien Nombre d'infolettres publiées aux gestionnaires Nombre de communiqués de presse produits Nombre et type de rencontres d'information 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de communication (1) : du 1er avril 2018 au 31 mars 2019, complété en collaboration avec les communications et la coordonnatrice du plan d'action. Articles dans le lien (5) : <i>3 mai 2018</i> : annonce de la journée des lésions médullaires <i>1er juin 2018</i> : Semaine québécoise des personnes handicapées. <i>1er juin 2018</i> : Retour sur la journée des lésions médullaires <i>21 septembre 2018</i> : Olympiades à l'HJR <i>19 octobre 2018</i> : Salon du véhicule adapté à l'HJR Articles dans l'infolettre des gestionnaires (1) : <i>31 mai 2018</i> : Faites valoir vos bons coups Communiqués de presse (1): Journée internationale des personnes handicapées le 8 décembre 2018.

Domaines de services	Obstacles identifiés	Objectifs	Mesures à prendre	Responsable	Échéancier	Indicateurs de résultat	Bilan 2018-2019
Communications	Méconnaissance des gestionnaires, du personnel et des médecins en ce qui a trait à leurs responsabilités face à l'accessibilité des soins et services.	Sensibiliser les gestionnaires, le personnel et les médecins à l'importance de l'accessibilité des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> Plan de communication bisannuel présentant les différentes actions de communication à mettre en place. 	DRHCAJ (Service des communications) / Coordinatrice du plan d'action	En continu		<ul style="list-style-type: none"> Rencontres d'information (2) : 28 mars 2019 : rencontre des cadres présentation du plan d'action et du feuillet « Favoriser l'accueil des personnes handicapées » 30 avril 2018 : présentation au ROPPHL du plan action sur le TSA 2017-2022. Présentations du plan action 2018-2020 (4) 14 août 2018 : Présentation au comité de coordination des opérations 12 septembre 2018 : Au comité des usagers HJR 13 septembre 2018 : Au comité des usagers CUCI 20 septembre 2018 : Au CA
Approvisionnement	Manque d'équipement adapté pour personnes obèses.	Lorsque requis, assurer un accès à de l'équipement pour personnes obèses.	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer avec les personnes responsables des différentes installations pour préciser les requêtes. Relancer les personnes responsables ne fournissant pas l'information requise afin d'être en mesure de procéder aux acquisitions. 	Direction de la logistique	Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Liste des équipements médicaux achetés Liste des équipements non médicaux achetés 	<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Catalogue des équipements bariatriques complété par le secteur des approvisionnements (mars 2019)

Domaines de services	Obstacles identifiés	Objectifs	Mesures à prendre	Responsable	Échéancier	Indicateurs de résultat	Bilan 2018-2019
Approvisionnement			<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les achats en lien avec les budgets disponibles aux plans de conservation des équipements médicaux et non médicaux. 	Direction de la logistique	Mars 2019		<ul style="list-style-type: none"> En 2018-2019 : achat de 125 équipements médicaux et non-médicaux bariatriques pour une somme de 67 724\$
Bâtiments	Absence de toilette accessible en fauteuil roulant près de l'auditorium Réal-Dubord de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé.	S'assurer que les usagers se déplaçant en fauteuil roulant aient accès à une toilette accessible.	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les toilettes accessibles dans le secteur. Installer la signalisation appropriée. Réaménager une salle de toilette publique accessible près de l'auditorium Réal-Dubord. 	Direction des services techniques	Juillet 2018 Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Signalisation en place Salle de toilette accessible 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Plan et devis complétés en 2018-2019 Travaux reportés en 2019-2020
	Absence d'automatisation de la porte de la bibliothèque de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval (ajout au plan d'action en 2018-2019)	Automatiser la porte d'accès à la bibliothèque de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval	<ul style="list-style-type: none"> Installer le mécanisme d'ouverture automatisée de la porte de la bibliothèque 	Direction des services techniques	Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Mécanisme d'ouverture de porte automatisée installé 	Réalisé
	Salles de toilettes principales au rez-de-chaussée de l'Hôpital juif de réadaptation non fonctionnelles pour personnes en fauteuil roulant.	Faciliter l'accès des personnes en fauteuil roulant aux salles de toilettes du rez-de-chaussée de l'Hôpital juif de réadaptation.	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer les travaux qui ont été planifiés dans les plans et devis. 	Direction des services techniques	Janvier 2019	<ul style="list-style-type: none"> Salles de toilettes aménagées 	<ul style="list-style-type: none"> Plan et devis autorisés et réalisés en 2018-2019 Travaux reportés en 2019-2020

Domaines de services	Obstacles identifiés	Objectifs	Mesures à prendre	Responsable	Échéancier	Indicateurs de résultat	Bilan 2018-2019
Bâtiments	Enjeux d'accessibilité pour les immeubles du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de Laval et de l'Hôpital juif de réadaptation.	S'assurer que l'ensemble des immeubles visés répond aux normes d'accessibilité sans obstacle.	<ul style="list-style-type: none"> Débuter les travaux inventoriés, correspondant à la priorité 1 en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible (accès aux bâtiments, ascenseurs, accès aux pièces, salles de toilettes et installations). 	Direction des services techniques	Mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> Travaux identifiés comme une priorité 1 complétés à 70% 	<ul style="list-style-type: none"> Reporté en 2019-2020
	Enjeux d'accessibilité pour les bâtiments construits avant 1976.	S'assurer de l'accessibilité verticale et horizontale de ces bâtiments.	<ul style="list-style-type: none"> Apporter les correctifs selon le rapport d'architecte déposé en 2017 (Annexe 2). 	Direction des services techniques	Mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> Travaux identifiés complétés 	<ul style="list-style-type: none"> Reporté en 2019-2020
	Accès difficile au 2008-2012 boul. René-Laennec.	Faciliter l'accès à cette installation.	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les possibilités considérant l'aspect locatif de cet immeuble. 	Direction des services techniques	Mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> Installation des ouvertures de portes automatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Reporté en 2019-2020
Accès aux services	Problématique au niveau de l'accessibilité aux soins et services pour les personnes sourdes et malentendantes.	S'assurer que le CISSS de Laval offre des services accessibles pour les personnes sourdes et malentendantes.	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser la nouvelle RPP «Accès aux services d'interprète pour les personnes ayant une incapacité auditive ou une surdicécité » 	DRHCAJ (Service des communications) / Coordonnatrice du plan d'action	Octobre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Information transmise dans l'infolettre aux gestionnaires Information transmise dans le journal Le Lien 	<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Politique et procédure présentée rencontre des cadres, documents déposés sur l'intranet (RPP 113-2018-DI-TSA-DP)

Domaines de services	Obstacles identifiés	Objectifs	Mesures à prendre	Responsable	Échéancier	Indicateurs de résultat	Bilan 2018-2019
Accès aux services	Documents non accessibles.	S'assurer de l'accessibilité des documents offerts au public.	<ul style="list-style-type: none"> Former des employés du service des communications au sujet de l'accessibilité des PDF sur le site web lavalensante.com. Rechercher et mandater une firme externe pour rendre accessibles les PDF déjà en ligne. Réviser les documents PDF en ligne. Mettre en place un registre des documents adaptés. 	DRHCAJ (Service des communications)	Mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de documents PDF en ligne qui ont été modifiés afin d'être accessibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Embauche d'un nouvel agent d'information aux services des communications en mars 2019 (mandat de soutien à la réalisation du plan d'action) Reporté en 2019-2020
	Méconnaissance du personnel de l'accueil des éléments à considérer pour intervenir auprès des personnes handicapées.	Informer/former le personnel de l'accueil sur les éléments à considérer afin de faciliter l'échange avec les personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> Produire un document écrit pouvant être affiché aux différents postes d'accueil. Sensibiliser les gestionnaires. Identifier le mode de diffusion Diffuser l'information en lien avec l'utilisation de ce document. 	DRHCAJ (Service des communications) / Coordonnatrice du plan d'action Logistique / DSP / DSI	Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Production du document Présentation à la rencontre des cadres Diffusion du document dans les différentes installations 	<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Production, impression et distribution du feuillet pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap (réalisé mars 2019). Présentation à la rencontre des cadres du 28 mars 2019. Également disponible sur la page intranet spécifique à l'accessibilité des personnes handicapées (réalisé mars 2019). Diffusion du feuillet « Favoriser l'accueil des personnes handicapées » dans les installations aux gestionnaires (réalisé mars 2019).

Domaines de services	Obstacles identifiés	Objectifs	Mesures à prendre	Responsable	Échéancier	Indicateurs de résultat	Bilan 2018-2019
Accès aux services			<ul style="list-style-type: none"> Formation des personnes en contact direct avec la clientèle. 	DRHCAJ (Service des communications) / Coordonnatrice du plan d'action Logistique / DSP / DSI	Mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> Formation du personnel en lien direct avec la clientèle Nombre de personnes formées 	<ul style="list-style-type: none"> Formation du personnel à venir en 2019-2020.
Ressources humaines	Préoccupation des gestionnaires face à l'embauche de personnes handicapées pour des postes réguliers.	Promouvoir l'embauche de personnes handicapées au CISSS de Laval.	<ul style="list-style-type: none"> Contacter les services spécialisés en main d'œuvre de la région afin d'établir des liens de collaboration, face à l'embauche de personnes ayant des limitations fonctionnelles. 	DRHCAJ	Décembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes embauchées provenant des universités/centres locaux d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Embauche de 4 personnes en situation d'handicap en 2018-2019 Démarches de sensibilisation à l'embauche auprès de diverses institutions : Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université McGill, Université Concordia et CÉGEP Montmorency (mars 2019) Participation de la DRHCAJ à une formation sur l'amélioration des processus d'embauche des personnes handicapées : formation donnée par le Conseil du patronat du Québec (CPQ), le regroupement des organismes spécialisés en emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH) (21 janvier 2019)

Domaines de services	Obstacles identifiés	Objectifs	Mesures à prendre	Responsable	Échéancier	Indicateurs de résultat	Bilan 2018-2019
Ressources humaines			<ul style="list-style-type: none"> Réviser la politique de dotation du personnel non cadre afin d'y intégrer les informations contenues dans le cadre de référence sur le soutien et la réintégration au travail : « Vers une approche axée sur la collaboration et la participation active de l'employé ». 	DRHCAJ	Suite aux négociations locales	<ul style="list-style-type: none"> Politique révisée 	<ul style="list-style-type: none"> Reporté 2019-2020 tributaire des travaux sur les négociations
	Préoccupation des gestionnaires face à l'intégration socioprofessionnelle des personnes handicapées.	Promouvoir l'intégration dans des activités socioprofessionnelles des personnes handicapées au CISSS de Laval.	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les orientations découlant du programme d'accessibilité à l'emploi lors d'une rencontre de cadres et annoncer les changements à venir. Diffuser le programme d'accessibilité à l'emploi aux cadres Diffuser la description des services des programmes d'intégration au travail en DI-TSA et DP 	DRHCAJ Direction des programmes de DI-TSA et DP	Suite aux négociations locales Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Information diffusée dans l'infolettre aux gestionnaires Nombre de personnes ayant intégré des activités socioprofessionnelles au CISSS de Laval 	<ul style="list-style-type: none"> Reporté en 2019-2020 tributaire des travaux sur les négociations Nombre usagers ayant intégré des activités socio-professionnelles au CISSS : DI-TSA : 16 usagers DP : 2 usagers

Domaines de services	Obstacles identifiés	Objectifs	Mesures à prendre	Responsable	Échéancier	Indicateurs de résultat	Bilan 2018-2019
Ressources humaines			<ul style="list-style-type: none"> Diffuser la description des services des programmes d'intégration au travail en DI-TSA et DP (suite) 	Direction des programmes de DI-TSA et DP	Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Information diffusée dans l'infolettre aux gestionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des 2 dépliants pour les clientèles DI-TSA et DP – réalisé 2018-2019 Diffusion des 2 dépliants : reportée à 2019-2020 et tributaire des travaux sur les négociations
	Préoccupations syndicales face à l'intégration de personnes handicapées en emploi ou dans des activités socioprofessionnelles.	Promouvoir l'embauche de personnes handicapées en travail régulier ou en activités socioprofessionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Présenter lors d'un CRT le cadre de référence sur le soutien et la réintégration au travail : « Vers une approche axée sur la mobilisation et la participation active de l'employé ». 	DRHCAJ	Suite aux négociations locales	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'accessibilité présenté aux syndicats 	<ul style="list-style-type: none"> Reporté en 2019-2020 tributaire des travaux sur les négociations

COORDONNÉES POUR JOINDRE UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par le CISSS de Laval aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Madame Geneviève Emond
Adjointe au directeur
Direction des programmes DI-TSA et DP
CISSS de Laval
304 boul. Cartier
Laval (Québec) H7N 2J2
Tél. : 450 972-2099, poste 2040
Courriel : genevieve.emond.cisslav@ssss.gouv.qc.ca

CONCLUSION

Le Bilan 2018-2019 du Plan d'action 2018-2020 à l'égard des personnes handicapées du CISSS de Laval a été adopté par le Conseil d'administration le 19 septembre 2019.

En conformité avec l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, le CISSS de Laval rendra disponible son plan d'action à l'égard des personnes handicapées sur son site Web en un format adapté.

Le CISSS de Laval en profite pour souligner et remercier les membres du groupe de travail pour leur apport judicieux et leur soutien tout au long de l'élaboration et du suivi du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la région de Laval.

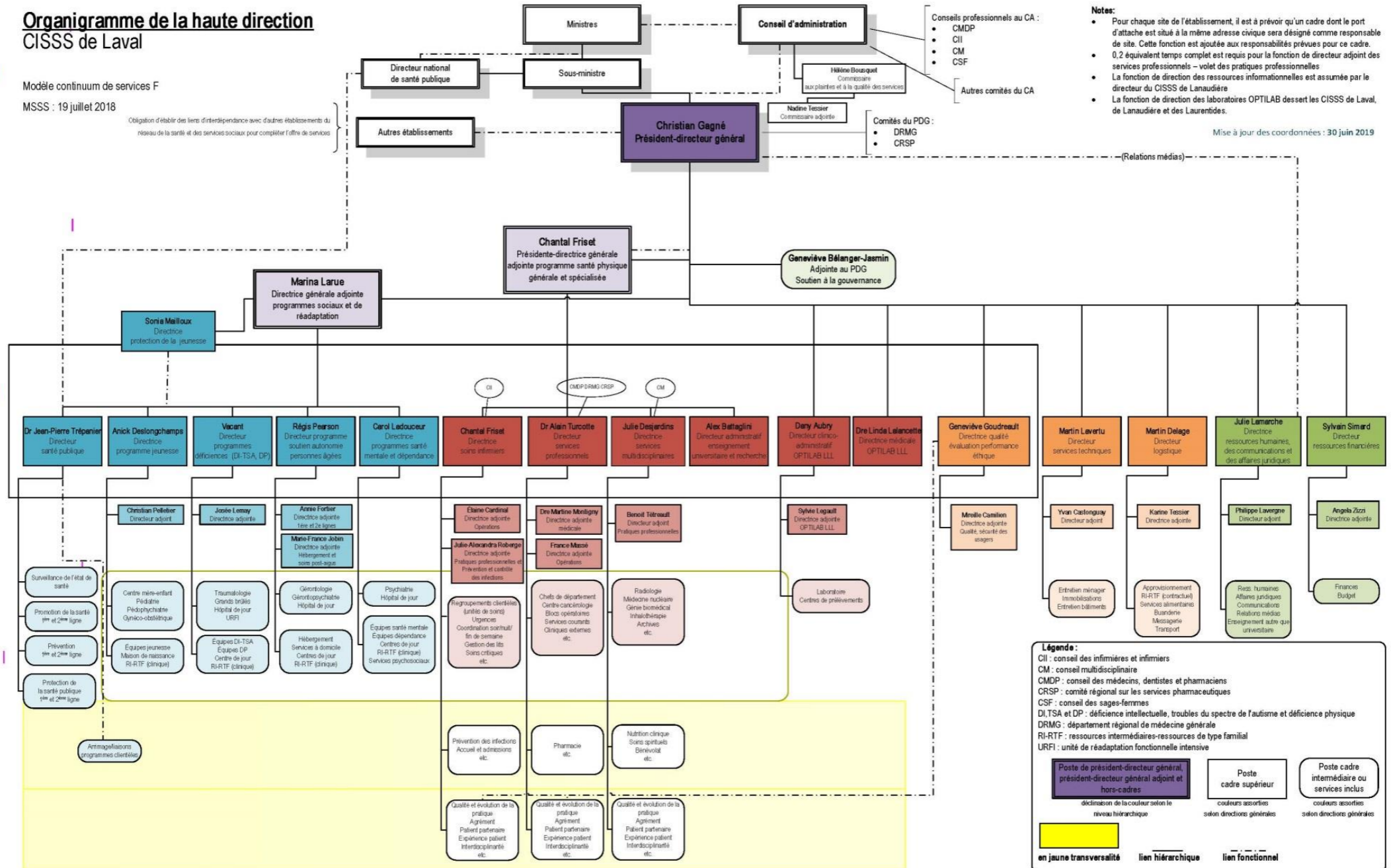
ANNEXE 1 Organigramme CISSS

Organigramme de la haute direction CISSS de Laval

Modèle continuum de services F

MSSS : 19 juillet 2018

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services



Annexe 2 – Plan d'action DST

Suivi de plan d'action - Volet DST 2018-03-27

Plan d'action DST - Accessibilité pour les personnes handicapées

Installation	Description	Non-Conformité	Correction à apporter	Emplacement	Plan d'action	
					Action	Date
CLSC Ruisseau-Papineau	Accès au bâtiment	Rampes - Inclinaison	Pente d'au plus 1:12	RDC: Entrée principale	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Dénivellation	Aucune main courante pour la rampe au sous-sol	Sous-sol: 008	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Largeur d'un parcours	Largeur libre d'au moins 920 mm, sous réserve de la section 3.8.3.	RDC: 123.1	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Largeur libre	Minimum 800 mm lorsque la porte est en position ouverte; tenir compte de la quincaillerie.	RDC: 112	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Dégagement	Minimum 300 mm du côté de la gâche, dans le sens de l'ouverture de la porte. Min. 600 mm du côté de la gâche, en sens inverse de l'ouverture de la porte.	Sous-sol: 003, 008 RDC: 112, 121, 124 Étage: 204, 210, 225, et 226	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Quincaillerie	Barres à tirer ou poignées à levier à extrémité recourbée.	Sous-sol: 008 RDC: 104, 106, 108-119, 119.1, 121-121.1 Étage: 202A, 202B-213, 215, 217-221, 223-226	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Hauteur des commandes	Comprise entre 400 mm et 1200 mm du plancher.	Sous-sol: C-001, RDC: C-101, Étage: C-200	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Transport vertical	Équipements	Synthétiseur vocal annonçant les étages; caractères en braille; signaux sonores indiquant le sens de déplacement.	Sous-sol: ASC-1, RDC: ASC-1, Étage: ASC-1	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Salles de toilettes	Dégagement	Aucune dimension inférieure à 1700 mm. Une aire libre d'au moins 1500 mm de diamètre à l'intérieur. Poignée intérieure située à une distance de 200 mm à 300 mm des charnières, installée entre 900 mm et 1000 mm au-dessus du plancher. Dégagements pour les appareils sanitaires conformes aux exigences pour salles de toilettes grand public.	Sous-sol: 003	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Comptoirs	Exigences	Section sans obstacles exigée sur les comptoirs de plus de 2m de longueur.	RDC: 103	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Fontaines	Exigences	Hauteur des fontaines au rez-de-chaussée et à l'étage à 1000mm du plancher.	RDC: 101, RDC: 100	À corriger	2018-2020
CLSC Ruisseau-Papineau	Téléphones publics	Exigences	: Si des comptoirs pour téléphones publics sont prévus, ils doivent avoir une surface d'au moins 305 mm de profondeur.	RDC: 100	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service courant	Espaces extérieurs	Allée de circulation latérale	Minimum 1500 mm. L'allée peut être partagée entre 2 places.	RDC: 50	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service courant	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Dénivellation	Pente d'au plus 1:12	RDC: C-04	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service courant	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Largeur libre	Minimum 800 mm lorsque la porte est en position ouverte; tenir compte de la quincaillerie.	RDC: 8A, 8B, ÉTAGE: 109A-109B	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service courant	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Dégagement	Minimum 300 mm du côté de la gâche, dans le sens de l'ouverture de la porte. Min. 600 mm du côté de la gâche, en sens inverse de l'ouverture de la porte.	RDC: 18, 21-22, 27A, 27E, 36, 38, C-01, C-02 ÉTAGE: 100, 114, 122	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service courant	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Quincaillerie	Barres à tirer ou poignées à levier à extrémité recourbée.	RDC: 01-02, 04-07, 08A, 08B, 15, 18, 20-22, 26, 29A-29D, 30-31, 34-36, 38-39, 41, 41A ÉTAGE: 100-104, 106, 107, 110-116, 118, 119, 121, 122, 124, 126	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service courant	Transport vertical	Commandes	Comprise entre 400 mm et 1200 mm du plancher.	RDC: ASC-1, ÉTAGE: ASC-1	À corriger	2018-2020

Plan d'action DST - Accessibilité pour les personnes handicapées

Installation	Description	Non-Conformité	Correction à apporter	Emplacement	Plan d'action	
					Action	Date
CLSC Marigot - Service courant	Signalisation	Entrées	Pictogramme signalant les entrées sans obstacles.	RDC: 00, ESC-01	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service courant	Signalisation	Salles de toilettes, ascenseurs, stationnements	Pictogramme signalant chacune de ces fonctions. Si une salle de toilettes n'est pas sans obstacle sur un étage pour lequel un parcours sans obstacles est exigé, un pictogramme doit indiquer l'emplacement des salles de toilettes sans obstacles	RDC: ASC-1, ÉTAGE: ASC-1	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Espaces extérieurs	Parcours sans obstacles	Requis entre un stationnement extérieur et le bâtiment, et entre au moins un niveau de stationnement intérieur, si desservi par ascenseur.	Sous-sol: Extérieur (arrière)	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Espaces extérieurs	Allée de circulation latérale	Minimum 1500 mm. L'allée peut être partagée entre 2 places.	Sous-sol: Extérieur (arrière), RDC: Extérieur (côté latéral)	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Accès au bâtiment	Seuils	Maximum 13 mm et biseautés.	Sous-sol: 081	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Dénivelation	Pente d'au plus 1:12	Niv 3: C-300, C-301	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Largeur d'un parcours	Largeur libre d'au moins 920 mm, sous réserve de la section 3.8.3.	Sous-sol: 081	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Largeur libre	Minimum 800 mm lorsque la porte est en position ouverte; tenir compte de la quincaillerie.	Niv 3: 311, 313	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Dégagement	Minimum 300 mm du côté de la gâche, dans le sens de l'ouverture de la porte. Min. 600 mm du côté de la gâche, en sens inverse de l'ouverture de la porte.	Sous-sol: 025B RDC: 112, 116 Niv 2: 204, 215, Niv 3: 302, 311-313, 317 Niv 4 : 406A, 411, 415	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Quincaillerie	Barres à tirer ou poignées à levier à extrémité recourbée.	Sous-sol: 023, Niv 2: A206, 210, Niv 3: 302, 303, 305, Niv 4: 404-406	À corriger	2018-2020
CHSLD Fernand-Larocque	Transport vertical	Équipements	Synthétiseur vocal annonçant les étages; caractères en braille; signaux sonores indiquant le sens de déplacement.	Niv 2: ASC-01, ASC-02 Niv 3: ASC-01, ASC-02	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service à domicile	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Dégagement	Minimum 300 mm du côté de la gâche, dans le sens de l'ouverture de la porte. Min. 600 mm du côté de la gâche, en sens inverse de l'ouverture de la porte.	3ÈME: 301, 303-1, 303-2, 303-3, 321, 322 5ÈME: 500, 502, 504, 504- 1, 509-511, 519, 523, 525, 526, 528, 532, 544, 558, 565, 576, 586, 587	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service à domicile	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Quincaillerie	Barres à tirer ou poignées à levier à extrémité recourbée.	3ÈME: 303-1, 303-2, 303- 3, 310, 321. 322 5ÈME: 506-507, 515-517, 546, 565, 579, 582, 583, 586	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service à domicile	Transport vertical	Équipements	Synthétiseur vocal annonçant les étages; caractères en braille; signaux sonores indiquant le sens de déplacement.	5ÈME: ASC-1, ASC-2	À corriger	2018-2020
CLSC Marigot - Service à domicile	Transport vertical	Commandes	comprise entre 400 mm et 1200 mm du plancher.	5ÈME: ASC-1, ASC-2	À corriger	2018-2020
CLSC Mille-îles	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Dégagement	Minimum 300 mm du côté de la gâche, dans le sens de l'ouverture de la porte. Min. 600 mm du côté de la gâche, en sens inverse de l'ouverture de la porte.	400-402, 406,-407, 409, 412, 413, 413-A, 415, 419, 423, 426, 431, 432-2, 438	À corriger	2018-2020
CLSC Mille-îles	Circulation à l'intérieur du bâtiment	Quincaillerie	Barres à tirer ou poignées à levier à extrémité recourbée.	403, 412,424, 434-436, 438	À corriger	2018-2020

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval**

Québec 